

Quizz LE DENIER



- 1 Les prêtres sont payés par :**
- a) L'État
 - b) Le Pape
 - c) Le diocèse
 - d) La paroisse
- 2 Un prêtre du diocèse de Versailles reçoit une rémunération mensuelle nette de :**
- a) 1166 €
 - b) 3 000 €
 - c) 0 €
- 3 Quand on donne de l'argent à la quête pendant la messe, on donne pour :**
- a) Le traitement des prêtres
 - b) Les charges de la paroisse (chauffage, électricité...)
 - c) Les grands travaux
- 4 Est-ce que je peux donner même une petite somme ?**
- a) Oui
 - b) Non
 - c) Oui, et je peux donner en plusieurs fois
- 5 Le denier de l'Église c'est :**
- a) Pour réparer le chauffage des églises
 - b) Pour rémunérer les prêtres et les laïcs en mission
 - c) Ça ne me concerne pas, je donne déjà à d'autres associations catholiques
- 6 Et si je ne suis pas pratiquant régulier, faut-il quand même donner ?**
- a) Oui, car je peux avoir besoin de mon Église dans les grands moments de la vie, du baptême aux funérailles
 - b) Oui, car les prêtres de mon Église sont là pour moi et ma famille tout au long de l'année
 - c) Non, je n'aurai jamais besoin de l'Église
- 7 Donner au denier, qu'est-ce que cela va m'apporter ?**
- a) La joie de donner
 - b) Une déduction fiscale de 66% de mon don si je suis imposable
 - c) La fierté de participer à la vie de l'Église

Le Denier est la contribution volontaire annuelle des catholiques à un diocèse.

C'est la première ressource de l'Église.

Il sert à faire vivre l'Église et l'aide à accomplir ses missions pastorales.

Denier, quêtes et offrandes constituent les trois ressources majeures du diocèse et des paroisses.

En effet, les diocèses ne reçoivent ni subvention de l'État, ni financement du Vatican. L'Église vit et agit grâce à vos dons.

**Dès maintenant,
je donne au Denier de l'Église.**

2 solutions possibles :

- par chèque à l'ordre de « L'Association Diocésaine de Versailles »
- en ligne sur le site : www.catholique78.fr pour un don ponctuel ou un prélèvement automatique.

Diocèse de Versailles

16, rue Monseigneur Gibier
78000 Versailles

SI L'EGLISE PEUT TANT VOUS DONNER,
C'EST AUSSI GRACE **À VOUS !**

Création : fusago® avec Com&Sens - ADV 2020

Quizz LE DENIER



À quoi ça sert ?

SI L'EGLISE PEUT TANT VOUS DONNER,
C'EST AUSSI GRACE **À VOUS !**

**Le diocèse
des Yvelines
est à votre service
pour...**

4 398 Baptêmes d'enfants
171 Catéchumènes
2 618 Confirmations
699 Mariages
4 887 Obsèques

**COMMENT MON DON EST-IL UTILISÉ ?
EN 2019 SUR 100 EUROS DE DONS LE DIOCÈSE DÉPENSE :**



41 € Activités pastorales
pèlerinages, aumôneries, catéchèse



20 € Immobilier / travaux



18 € Prêtres



10 € Laïcs



7 € Charges courantes
fonctionnement, impôts



3 € Solidarité interdiocésaine



1 € Frais de collecte

QUE PUIS-JE SOUTENIR AVEC MON DON AU DENIER ?

Je donne 50 €* pour le coût du baptême d'un adulte.
Le diocèse a baptisé **171** catéchumènes adultes en 2019

Je donne 115 €* pour **3 jours** de traitement d'un prêtre
Tous les prêtres, y compris l'Évêque, ont un traitement mensuel de **1 166 €**, auquel il faut déduire une contribution au logement de **180 €**. Le traitement des prêtres constitue **19 %** des dépenses du diocèse des Yvelines.
Pour que votre prêtre puisse se nourrir, se vêtir, se déplacer, être joignable sur son téléphone portable, il a besoin de vous.

Je donne 189 €* pour **3 jours** de formation d'un séminariste.
Le budget de formation d'un séminariste en Île-de-France est de **23 000 €** par an.
Le diocèse des Yvelines comprend **28 séminaristes** en 2019.

Je donne 500 €* pour les charges journalières du parc immobilier d'une des **71** paroisses du diocèse.

Je donne 500 €* pour les frais mensuels des travaux d'une des cent opérations de travaux et de mise aux normes financées par le diocèse. Cela représente **19 %** des dépenses du Diocèse.

*66 % de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu



**UN DON DE 100 €
NE VOUS COÛTE
QUE 34 €**

VRAI / FAUX SUR LE DENIER

L'Eglise ne vit que de vos dons



VRAI ! Le denier de l'Eglise est la première source de revenus de l'Eglise. Elle est uniquement financée par les dons des Catholiques et ne bénéficie d'aucune subvention de l'Etat ou du Vatican.

Le denier et la quête à la messe, c'est pareil



FAUX ! La quête sert à faire face aux dépenses courantes de la paroisse (Chauffage, entretien courant, traitement des prêtres, salaires des employés...)

Le Denier sert à financer les missions pastorales (Sacraments, catéchisme, formation des chrétiens, pèlerinages...), à faire vivre de façon décente toute leur vie nos 263 prêtres, actifs ou retraités, à former nos 28 séminaristes et à prendre en charge les coûts de nos 421 laïcs en missions ecclésiales.

Le denier bénéficie à ma paroisse et à mon curé



VRAI ! Le Denier permet de financer les travaux des paroisses et les grands projets immobiliers. Il contribue au paiement du traitement et des charges sociales des prêtres, en activité ou en retraite. Il soutient les missions pastorales de la paroisse (catéchisme, sacrements...)

Mon don sera bien utilisé pour soutenir l'Eglise



VRAI ! Le diocèse des Yvelines dépense 1 % de ses ressources aux frais de collecte. Pour 100 € donné, 99 € sont destinés au soutien de la mission de l'Eglise.

Il y a un montant minimum à donner



FAUX ! C'est un don volontaire demandé à tous les catholiques. Il manifeste leur appartenance et leur fidélité à l'Eglise pérenne. Chacun donne en conscience selon son cœur et ses moyens.

Mon don est déductible de mes impôts



VRAI ! Si vous êtes imposable sur le revenu, vous pourrez déduire de votre impôt 66 % du montant de votre don.

LE QUIZZ ! LES RÉPONSES

- Réponses c et d :** Les prêtres sont payés en partie par la paroisse et en partie par le diocèse, grâce au denier de l'Eglise.
- Réponse a.** Tous les prêtres, y compris l'Évêque, ont un traitement mensuel de 1 166 €, auquel il faut déduire une contribution au logement de 180 €.
- Réponses a et b :** Les quêtes dominicales sont destinées à financer les charges de fonctionnement des paroisses (chauffage, électricité, entretien, taxes et assurances diverses, etc.) et une partie du traitement des prêtres pour les paroisses qui le peuvent. Le complément est assuré par le Denier. Certaines quêtes dites impérées sont destinées à des causes spécifiques de l'Eglise universelle (aide aux missions, entretien des Lieux Saints, etc...) ou du diocèse (soutien des vocations, de la catéchèse, des prêtres âgés, de la communication, des mouvements).
- Réponses a et c :** Chaque participation, même de quelques euros, a son importance. A travers votre don, vous témoignez de votre attachement à la vie de l'Eglise et lui permettez de poursuivre sa mission au service de tous.
- Réponses a et b :** Le denier de l'Eglise permet de financer les gros travaux des paroisses et de rémunérer les prêtres et les laïcs salariés du diocèse (soutien des vocations, de la catéchèse, des prêtres âgés, des mouvements). Il a une finalité différente des autres dons et donner à une autre association ne dispense pas de donner au denier.
- Réponses a et b :** Toute l'année, et à tous les grands moments de votre vie, votre paroisse et votre curé sont à votre service : sacrements, célébrations et prière, partage et transmission de la foi, organisation de la solidarité, soutien aux familles et aux personnes isolées... Le prêtre de votre paroisse et ses équipes sont porteurs d'amour et d'espérance. Leur présence est reconfort pour ceux qui souffrent et joie pour tous.
- Réponses a, b et c :** toutes les personnes au service de l'Eglise de votre diocèse (9 900) vous remercient d'avance !